

Date de révision 10-mai-2023

Numéro de révision 1

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit PIPFoam 250A-DC B-Side

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit B382-00DC

Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Component B of polyurethane system

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

Huntsman Building Solutions
870 Curé-BoivinBoisbriand,
QC, Canada. J7G 2A7
Tel: 450-437-0123
Toll free: 1-866-437-0223
Fax: 450-437-2338
E-mail: info@huntsmanbuilds.com
www.huntsmanbuildingsolutions.com

Adresse du fournisseur

Huntsman Building Solutions
870 Curé-BoivinBoisbriand,
QC, Canada. J7G 2A7
Tel: 450-437-0123
Toll free: 1-866-437-0223
Fax: 450-437-2338
E-mail: info@huntsmanbuilds.com
www.huntsmanbuildingsolutions.com

Adresse du fabricant

Huntsman Building Solutions
3315 E. Division St.
Arlington, TX 76011
Telephone: 817-640-4900
sds@huntsmanbuilds.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24 Chemtrec 1-800-424-9300

Numéro d'appel d'urgence Aucun renseignement disponible

2. Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Liquides inflammables	Catégorie 4

Aspect Liquide
Éléments d'étiquetage

État physique Liquide

Odeur Faible Amines

Attention

Mentions de danger
Nocif par inhalation

Liquide combustible

**Conseils de prudence - Prévention**

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs et aérosols
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
 Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer
 Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage

Conseils de prudence - Réponse**Inhalation**

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Incendie

En cas d'incendie : Utiliser du CO₂, une poudre extinctrice ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée

Autres renseignements

Peut être nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë inconnue

90.652 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
2-Propanol, 1-chloro-, phosphate (3:1)	13674-84-5	7.50 - 8.25	-	-
Ethene, 1,2-dichloro-, (1E)-	156-60-5	2.75 - 3.25	-	-
1,2,3-Propanetriol	56-81-5	.5 - 2	-	-

4. Premiers soins

Description des premiers soins**Conseils généraux**

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.

Inhalation	Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire plus. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Éliminer toutes les sources d'inflammation. S'assurer que le personnel médical est conscient du (des) produit(s) en cause, qu'il prend des mesures pour se protéger et qu'il empêche la progression de la contamination. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruite. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Toux ou respiration sifflante. Difficulté à respirer.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée. Mousse antialcool.
Incendie majeur	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec une pulvérisation d'eau.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Oui.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter de respirer les vapeurs ou la bruite.
Autres renseignements	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Si sans risque, arrêter la fuite. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

Conseils sur la manutention sécuritaire	Utiliser de l'équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou la brume. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser avec une ventilation locale. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
--	---

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-à-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Stocker conformément à la réglementation nationale particulière. Entreposer conformément à la réglementation locale. Conserver hors de la portée des enfants.
---------------------------------	---

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle
Limites d'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	
Ethene, 1,2-dichloro-, (1E)- 156-60-5	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm TWA: 790 mg/m ³ (vacated) TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 790 mg/m ³	IDLH: 1000 ppm TWA: 200 ppm TWA: 790 mg/m ³	
1,2,3-Propanetriol 56-81-5	-	TWA: 15 mg/m ³ mist, total particulate TWA: 5 mg/m ³ mist, respirable fraction (vacated) TWA: 10 mg/m ³ mist, total particulate (vacated) TWA: 5 mg/m ³ mist, respirable fraction	-	
Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Ethene, 1,2-dichloro-, (1E)- 156-60-5	TWA: 200 ppm TWA: 793 mg/m ³	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm TWA: 793 mg/m ³
1,2,3-Propanetriol 56-81-5	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³		TWA: 10 mg/m ³

Limites d'exposition professionnelle biologique

Ce produit, sous sa forme commerciale, ne contient aucune matière dangereuse avec des limites biologiques établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect Liquide
Couleur vert
Odeur Faible Amines
Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'éclair	93 °C / 199.4 °F	Aucun connu
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	1.12 1.18	Aucun connu
Solubilité dans l'eau	Partiellement soluble	Aucun connu
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition		Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu

Autres renseignements

Propriétés explosives Aucun renseignement disponible
Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible
Point de ramollissement Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire Aucun renseignement disponible

Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles. Chaleur excessive.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Nocif par inhalation. (sur la base des composants).
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Toux ou respiration sifflante.
-----------	--------------------------------

Toxicité aiguë

Mesures numériques de la toxicité

Aucun renseignement disponible

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	2,122.70 mg/kg
ETAmél (cutané)	7,039.20 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	3.23 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeur)	216.00 mg/l

Toxicité aiguë inconnue

90.652 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
2-Propanol, 1-chloro-, phosphate (3:1) 13674-84-5	= 1500 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	> 5.05 mg/L (Rat) 4 h
Ethene, 1,2-dichloro-, (1E)- 156-60-5	= 1235 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	= 24100 ppm (Rat) 4 h
1,2,3-Propanetriol 56-81-5	= 12600 mg/kg (Rat)	> 10 g/kg (Rabbit)	> 2.75 mg/L (Rat) 4 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucun renseignement disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucun renseignement disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Aucun renseignement disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
2-Propanol, 1-chloro-, phosphate (3:1) 13674-84-5	EC50: =45mg/L (72h, <i>Desmodesmus subspicatus</i>) EC50: =4mg/L (96h, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>)	LC50: =56.2mg/L (96h, <i>Brachydanio rerio</i>) LC50: =98mg/L (96h, <i>Pimephales promelas</i>) LC50: =30mg/L (96h, <i>Poecilia reticulata</i>)	-	EC50: =63mg/L (48h, <i>Daphnia magna</i>)
Ethene, 1,2-dichloro-, (1E)- 156-60-5	-	LC50: =135mg/L (96h, <i>Lepomis macrochirus</i>)	-	-
1,2,3-Propanetriol 56-81-5	-	LC50: 51 - 57mL/L (96h, <i>Oncorhynchus mykiss</i>)	-	-

Persistence et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
2-Propanol, 1-chloro-, phosphate (3:1) 13674-84-5	2.68
Ethene, 1,2-dichloro-, (1E)- 156-60-5	2.06
1,2,3-Propanetriol 56-81-5	-1.75

Mobilité dans le sol	Aucun renseignement disponible.
Autres effets nocifs	Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale. Éliminer conformément à la réglementation locale.
Emballage contaminé	Ne pas réutiliser les contenants vides.
Californie - Informations sur les déchets	Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. Informations relatives au transport

<u>DOT</u>	Non réglementé
------------	----------------

15. Informations sur la réglementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

Inventaires internationaux

TSCA	N'est pas conforme à (aux)
LIS/LES	N'est pas conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	N'est pas conforme à (aux)
ENCS	N'est pas conforme à (aux)
IECSC	N'est pas conforme à (aux)
KECL	N'est pas conforme à (aux)
PICCS	N'est pas conforme à (aux)
AICS	N'est pas conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 of Title III of the Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA). This product contains a chemical or chemicals which are subject to the reporting requirements of the Act and Title 40 of the Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Ethene, 1,2-dichloro-, (1E)- - 156-60-5	1.0

SARA 311/312 Hazard Categories

Should this product meet EPCRA 311/312 Tier reporting criteria at 40 CFR 370, refer to Section 2 of this SDS for appropriate classifications.

CWA (Clean Water Act)

This product contains the following substances which are regulated pollutants pursuant to the Clean Water Act (40 CFR 122.21 and 40 CFR 122.42).

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Ethene, 1,2-dichloro-, (1E)- 156-60-5	-	X	X	-

CERCLA

This material, as supplied, contains one or more substances regulated as a hazardous substance under the Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302).

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	Quantité à déclarer (RQ)
Ethene, 1,2-dichloro-, (1E)- 156-60-5	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

This product contains the following Proposition 65 chemicals:

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Ethylene glycol - 107-21-1	Developmental

U.S. State Right-to-Know Regulations

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Ethene, 1,2-dichloro-, (1E)- 156-60-5	X	X	X
1,2,3-Propanetriol 56-81-5	X	X	X
Water 7732-18-5	-	-	X
Diethylene glycol 111-46-6	-	-	X
Ethylene glycol 107-21-1	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. Autres informations

NFPA	Risques pour la santé	2	Inflammabilité	2	Instabilité	0	Dangers particuliers	-
HMIS	Risques pour la santé	2	Inflammabilité	2	Dangers physiques	0	Protection individuelle	X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'Environmental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis

Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)

EPA (Agence de protection de l'environnement)

Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)

Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis

Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environmental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)

Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données de substance dangereuses

Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)

Classification SGH - Japon

Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)

National Library of Medicine's PubMed database (NLM PUBMED)

NTP (programme national de toxicologie aux États-Unis)

Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

Date de révision 10-mai-2023

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique